

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



186 millions

Le nombre
d'Américains éligibles
au vote pour le 5
novembre

883 mm

Le cumul des
précipitations en France
en 2024, le niveau le
plus élevé depuis 40 ans

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, Gérant d'actifs



Les marchés croient en une victoire de Donald Trump

C'est la dernière ligne droite pour tous les candidats. Ce mardi 5 novembre, plus de 186 millions d'Américains sont appelés à participer à ce triple scrutin (présidentiel, sénatorial et pour la chambre basse nommée Chambre des représentants). Les sondages au niveau national sont actuellement très serrés pour la course à la Maison blanche, avec un écart de moins de 1% entre les deux principaux prétendants, en faveur de Kamala Harris. Pourtant, les marchés ont opté pour un scénario totalement différent, avec une victoire de Donald Trump. C'est également le cas pour les paris en ligne, dont la cote induit une probabilité de 66% de voir l'ancien président élu pour un nouveau mandat de quatre ans, après sa défaite de 2020.

Comment expliquer un tel écart entre les sondages au niveau national et les anticipations de victoire ? Quelles seraient les conséquences pour les actifs financiers d'un nouveau succès électoral des Républicains ?

Tout d'abord, il faut maîtriser tous les tenants et les aboutissants. Le point crucial est que le ou la nouvelle présidente ne sera pas élu(e) au suffrage universel direct, mais par des grands électeurs, dont le nombre varie dans chaque État, selon l'importance de sa population. Cette différence est de taille, car dans ce système électoral, le candidat victorieux n'est pas forcément celui ayant remporté le plus de voix. C'est inconcevable pour un Français, mais depuis 1988 avec la victoire de George H. W. Bush père, aucun président issu du parti républicain n'a obtenu la majorité des suffrages avant d'exercer son premier mandat. Ce n'est qu'à sa réélection, en 2004, que Georges W. Bush fils a devancé son adversaire en nombre de voix (de plus de 2 millions selon les données officielles). En 2000, il était devancé de plus de 540 000 voix par Al Gore. Donald Trump, malgré sa victoire, a également perdu le vote populaire en 2016, car son adversaire, Hillary Clinton, l'avait devancé de plus de 2 800 000 bulletins, tout comme lors de sa défaite en 2020 contre Joe Biden (7 millions de voix). L'élection se joue donc souvent dans un certain nombre d'États indécis et la victoire dépend souvent

d'un nombre limité d'électeurs. Donald Trump entend bien renouveler ce tour de passe-passe cette année et les projecteurs seront donc braqués cette année sur 8 États indécis (Arizona, Caroline du Nord, 2^{ème} district du Maine, Michigan, Nevada, Géorgie, Pennsylvanie et Wisconsin).

À l'opposé, tous les présidents démocrates élus depuis 1960 ont gagné le vote populaire. Y compris lors de cette élection très contestée, où John F. Kennedy n'avait devancé Richard Nixon que de 120 000 voix, en gagnant moins d'États, mais plus peuplés. Voilà pourquoi Kamala Harris n'est pas favorite, car son avance au niveau national est trop faible, puisqu'il inclut un excédent de plusieurs millions d'électeurs dans le seul État de Californie, qui ne pèsent pas dans les huit États indécis précédemment nommés. Au Sénat, seul un tiers de cette assemblée est soumis au vote et cette année, les Républicains sont favoris pour y reprendre le contrôle, car 23 des 34 sièges en jeu sont détenus par des Démocrates ou indépendants. À la Chambre des Représentants, actuellement sous contrôle des Républicains, les Démocrates sont en mauvaise posture. Par conséquent, Donald Trump est le mieux placé pour remporter non seulement l'élection présidentielle, mais également la totalité du Congrès. Cela équivaldrait à avoir quasiment les pleins pouvoirs !

Quel est le nouveau positionnement des investisseurs ? Historiquement, les marchés américains consolident le mois avant l'élection, devant l'incertitude des résultats. Cette année, l'indice S&P 500 américain a battu son record historique la semaine dernière, car une victoire totale des rouges (les Républicains aux États-Unis) signifie plus de favoritisme pour les entreprises domestiques. C'est du pur populisme, mais taxer les importations comme le souhaiterait Donald Trump, représenterait 540 milliards de dollars de revenus supplémentaires par an pour les douanes du pays de l'Oncle Sam. Cela permettrait de renouveler le programme de forte baisse d'impôts qu'il avait instauré après 2016 et qui doit arriver à échéance prochainement.

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financiereclarc.com

☎ 06 58 11 84 85

LES CHIFFRES
DE LA SEMAINE**186 millions**Le nombre
d'américains éligible au
vote pour le 5
novembre**883 mm**Le cumul des
précipitations en France,
le niveau le plus élevée
depuis 40 ans

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, Gérant d'actifs



Les marchés croient en une victoire de Donald Trump (suite)


.....Malgré tout, cela a forcément des effets pervers, avec un regain d'inflation et sans doute plus de déficit budgétaire. Par ricochet, les taux longs outre-Atlantique n'ont cessé de se tendre depuis plus d'un mois, pour retrouver leur plus haut niveau depuis juillet dernier, soit aux alentours des 4,30%. Cette tension est moins favorable aux obligations et aux actions dites de croissance, surtout si la Fed venait à modérer son cycle d'assouplissement monétaire. Dans cette hypothèse, les valeurs domestiques, donc de moindre capitalisation, seraient privilégiées. La perspective d'une guerre commerciale défavoriserait l'Europe et les autres continents, au détriment du marché américain. Les tensions géopolitiques qui pourraient encore s'aggraver ont propulsé l'once d'or à des niveaux historiques (au-delà de 2 700 dollars) et également le billet vert. Par

conséquent, les investisseurs ont déjà arbitré et la victoire est déjà largement anticipée, comme le montre l'importance des positions ouvertes spéculatives sur les contrats des *futures* sur indices américains. On peut donc s'attendre à un dernier saut de bouchon de champagne après la victoire, mais très vite l'euphorie fera place à la réalité. L'ampleur de cette hausse dépendra également de la rapidité à laquelle le vainqueur sera connu. En cas de scrutin serré, il faudra probablement attendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines, car des recours devant la Cour suprême pourront même avoir lieu, avant que le Congrès compte officiellement les votes des grands électeurs le 6 janvier 2025. Donc à court terme, il vaudra mieux prendre ses bénéfices dans cette dernière phase de hausse saluant l'effet Donald Trump.

VOTRE CONTACT

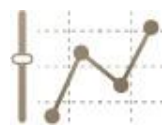


Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires ariesi@financierehelarc.com 06 58 11 84 85

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés, ...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

 www.financieredelarc.com

 04 42 53 88 90

 [Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.